



## Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

**Numéro de la demande :** 2017-1060  
**Demande :** Modifications de l'étiquette d'une préparation commerciale –  
Méthode d'application  
**Produit :** MC B-8642  
**Numéro d'homologation :** 32165  
**Principes actifs (p.a.) :** Glutaraldéhyde, chlorure de n-alkyle (40 % de C12, 50 % de C14,  
10 % de C16) diméthylbenzylammonium  
**Numéro de document de l'ARLA : 2845173**

### Objet de la demande

La présente demande visait à modifier le contenu de l'étiquette de MC B-8642 en mentionnant l'ajout d'un autre solvant, le méthanol, comme diluant potentiel destiné à faciliter l'application du produit dans les champs pétrolifères.

### Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques ni aucune évaluation environnementale n'ont été nécessaires pour la présente demande.

### Évaluation sanitaire

L'ajout de méthanol comme diluant ne change aucunement le profil toxicologique du produit.

Aucune évaluation de l'exposition n'a été nécessaire pour la présente demande.

### Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur ont été fournis à l'appui de l'ajout de méthanol comme agent approprié pour diluer MC B-8642. Cet ajout ne devrait pas avoir d'effets sur le mode d'action des principes actifs. Par conséquent, le méthanol, en plus de l'eau, de l'acétone et du glycol, ingrédients dont les noms figurent déjà sur l'étiquette du produit, est jugé acceptable comme diluant.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et a jugé que l'ajout de méthanol, comme diluant destiné à faciliter l'application du produit dans les champs pétrolifères, sur l'étiquette de MC B-864, peut être approuvé.

## Référence

### PMRA Document Number

### Référence

2734837	2017, Description of Pest Problem, DACO: 10.2.2 CBI
2734838	2017, Mode of Action and Description of the Product, DACO: 10.2.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.